



Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 4 juin 2021 en visioconférence

Ouverture de l'AG : 18 h

Nombre de présents : **32 sur zoom**

Pouvoirs : 20 *Soit un total de 52 représentés*

Nombre d'adhérents : 134 Le quorum est de 34 personnes (1/4 adhérents).

L'assemblée générale peut avoir lieu.

Elle sera enregistrée, si vous ne désirez pas apparaître vous pouvez couper votre caméra

Modification de l'ordre du jour

Assemblée générale extraordinaire après l'assemblée générale ordinaire

Vote : unanimité

I - Rapport Moral et d'activités présenté par la présidente, Marie Francoeur

Vous avez sans doute remarqué que nous avons traversé une période particulière liée à la crise sanitaire et bien évidemment notre travail s'en est ressenti. Le CA s'est quand même réuni en audio ou en visio conférence pour débattre de cette activité singulière consistant à prévoir des événements et à les annuler à la dernière minute en fonction de l'actualité et des décisions gouvernementales concernant les mesures sanitaires. Faire et défaire, c'est toujours travailler mais il faut admettre que c'est assez lassant.

Nous avons donc prévu en mai 2020 notre AG à Tauves avec comme invité François Lorin sur le thème « Survivre ou bien vivre ? » et nous avons dû la reporter sur 2021. Nous avons aussi prévu les 16 et 17 octobre 2020 une rencontre à Gretz avec Marina Margherita sur le thème « Réflexion sur le changement, la séquence, l'instant. » que nous avons dû également reporter à l'automne prochain. Nous avons prévu de faire notre AG en mai 2021 toujours à Tauves avec François Lorin et nous avons dû la reporter une nouvelle fois à l'an prochain. Et nous avons dû organiser aujourd'hui cette AG en distanciel.

C'est du travail de fourmi. Il a fallu entretenir le lien et discuter les tarifs, les jauges, les possibles et les impossibles avec les lieux d'accueil. Il a fallu, entretenir le lien avec les intervenants. Il a fallu entretenir le lien avec les inscrits, les relancer, les informer des changements jusqu'à l'annulation, penser aux éventuels remboursements. Il a fallu tenir les comptes pour savoir si on pouvait prendre le risque de l'annulation. Tout ce travail décourageant quand il faut sans cesse renoncer aux projets a été principalement accompli par notre secrétaire trésorière Béatrice et je tiens à la remercier pour sa patience et sa constance.

Nous avons également vu aboutir notre recours contre le KHYF concernant la marque Viniyoga. Celui-ci nous est redevable des frais de justice et a été relancé à plusieurs reprises par nos avocats, sans suite. Nous avons décidé de renoncer à des poursuites qui nous auraient coûté davantage.

Merci à tous les membres du CA pour leur implication.

Les adhérents

Le nombre des adhésions a très peu changé malgré la conjoncture due au Covid 19. Nous avons 134 adhérents (136 en 19/20), répartis ainsi : 72 enseignants et 62 élèves enseignants et 6 membres d'honneur :

Sylviane Gianina, Bernard Bouanchaud, Claude Maréchal,
Frans Moors, Martyn Neal, Bernadette Pajot.

Mise au vote du bilan moral : voté à l'unanimité

II – Rapports Financiers présentés par la trésorière, Béatrice Creux

Voir annexes

Présentation du bilan 2019 (du 1er janvier au 31 décembre)

Des dépenses exceptionnelles de frais d'avocats pour le recours contre KHYF concernant la marque vinyoga.

Des dépenses annuelles pour le site, les déplacements du CA et des délégués UEY et la cotisation UEY.

Présentation du bilan 2020 (du 1er janvier au 31 décembre)

Pas de frais de déplacements cette saison en raison de l'annulation du stage d'octobre et du congrès de mai.

Mise au vote du bilan financier 2019 et 2020 : voté à l'unanimité

Présentation du prévisionnel au 31 mai 2021

Voir annexe

III – points soumis au vote

Règlement Intérieur

Modifications page 1

Paragraphe 5 : **Assemblée Générale** complété ainsi

- Se tient, chaque année, à l'occasion d'un événement organisé par la Fédération ou auquel elle s'associe. En cas de force majeure, elle pourra se tenir en distanciel en visioconférence.

Paragraphe 6 : **Conseil d'administration** un point à ajouter

- Les membres du Conseil d'Administration se réunissent (pas obligatoirement physiquement) autant de fois qu'il est nécessaire à la demande de l'un d'entre eux.

Mise au vote de ces modifications : voté à l'unanimité

Modifications page 5 et 6

Paragraphe 12.3.2 : **Contenu des formations de professeurs Viniyoga**

« Ce contenu pourra être amené à évoluer dans le cadre de la demande d'agrément de l'UEY (Union Européenne de Yoga), en fonction de ses attentes. »

A remplacer par : « Ce contenu pourra être amené à évoluer, notamment en fonction des attentes de l'UEY »

Mise au vote de cette modification : voté à l'unanimité

Paragraphe 12.3.2.6 : **Formation continue** Ce paragraphe est allégé

La Fédération encourage et souhaite voir ses adhérents suivre une Formation Continue. La formation est continue si l'enseignant reçoit au moins 5 jours de formation ou de suivi de stages sur une période de deux ans. Elle pourra être fédérale ou extérieure.

Pour une formation continue extérieure à FVI « la commission formation actualise une liste de propositions de formation continue.

Dans le cas de stages non proposés dans cette liste, la « commission formation » étudie les justificatifs de formation produits par l'adhérent et atteste que l'enseignement reçu est relié à l'enseignement du yoga.

Mise au vote de cette modification : contre : 2 ; abstention : 0 ; pour : 50

La modification est adoptée

Modifications page 6 à 8

Paragraphe 12.3.3 : Agrément du Formateur ou de l'Ecole de formation

Voir annexe : modifications écrites en juillet 2019 par Denis Perret et Béatrice Creux, membres de la commission formation et proposées aux autres membres et aux formateurs agréés et en formation en août 2019 qui les ont acceptées.

Des questions sont posées :

- par rapport aux formateurs de Claude Maréchal : ce point est abordé dans la modification
- par rapport à la vérification du contenu réellement dispensé, en particulier l'anatomie : on ne peut pas vérifier et cela concerne également les autres points de la formation, chaque formateur s'engage à dispenser la formation écrite dans le RI, c'est sa responsabilité

Mise au vote de cette modification : contre : 0 ; abstention : 7 ; pour : 45
La modification est adoptée

Montant de la cotisation

Il est proposé de reconduite à l'identique le montant des cotisations

Enseignants : 50 € et Enseignants en formation : 15 €

Il est à noter que les formateurs n'ont pas de cotisation spécifique, c'est la même qu'un enseignant

Mise au vote du montant de la cotisation : voté à l'unanimité

IV – Questions diverses

Désignation d'un vérificateur des comptes

Comme indiqué dans le RI, il faut désigner un vérificateur aux comptes.

Christine Lebert se propose de le faire

Le point sur l'UEY par Nadine

L'Assemblée Générale s'est réunie les 23 et 24 avril 2021 et de nouveau le 28 mai.

Nous faisons partie de l'Union Européenne de Yoga par l'agrément de l'Ecole Dauphiné Savoie de Denis Perret ce qui permet à nos enseignants d'être reconnus au niveau européen.

L'UEY comprend 22 fédérations de yoga réparties sur 14 pays, ce qui rassemble 138 écoles et 10 084 enseignants.

Chaque année se tient un grand rassemblement à Zinal, au cours duquel se tient l'AG. Durant une semaine, les conférences s'enchaînent, animées par des personnes importantes dans le monde du yoga et les pratiques sont nombreuses guidées par des enseignants volontaires des fédérations.

L'été dernier ce rassemblement a été annulé pour cause de pandémie et les conférences et pratiques se sont tenues en visioconférence.

Cette année de nouveau Zinal n'aura pas lieu, cependant il s'agit des 50 ans de l'UEY et un congrès virtuel a été mis en place les 28 et 29 août avec 2 conférences par jour et se prolongera par 11 semaines de pratiques jusqu'en novembre avec des intervenants de chaque fédération si possible, Denis se propose d'animer un atelier une fois par semaine.

Le thème : « **500 ans de yoga, 50 ans de l'UEY** »

et sur la fondation Euro-cam

La fondation Euro-Cam est un groupe de fédérations faitières européennes. Leur objectif est de promouvoir la médecine intégrative au sein de l'UE. Comme vous pouvez le voir sur leur site Web: <https://cam-europe.eu/>

Ils n'ont pas de partenaires en yoga pour l'instant et ils aimeraient que l'UEY les rejoigne. Ils ont des contacts avec des parlementaires européens et organisent des réunions avec eux et des recherches.

Ce que cela signifie pour l'UEY : nous aurions à travailler ensemble pour préparer les réunions et aider avec des études, des chiffres, des faits, etc. de nos différents pays.

Questions pour la fédération FVI :

Qu'est-ce que cela peut nous apporter ?

Comment L'UEY répartira l'adhésion qui est de 1300 € ?

Il nous faudrait plus de renseignements et une discussion en CA pour pouvoir donner une réponse, le délai est très court s'il faut répondre avant le 8 juin.

Remarques :

- Il faut se méfier de rapprochement de ce type qui touche au médical, pour l'instant nous sommes plutôt rattachés au sport.
- Beaucoup de structures et de formations sont apparues pendant cette année de « restrictions », des formations rapides de yoga, de bien-être, de thérapie en tous genres. Qu'est-ce qui est fiable dans tout cela ? Crainte d'un amalgame entre ces formations et la nôtre qui est de qualité.

Les 90 ans de Jean-Pierre Procureur

Marianne présidente de ACTYV avait envoyé un mail à toutes les personnes ayant connu Jean-Pierre Procureur afin de créer un livre d'Or avec des souvenirs et anecdotes. Ce livre d'Or lui a été remis lors de ses 90 ans ce qui l'a beaucoup touché.

Remarque : Jean-Pierre et Gilberte proposent de nous envoyer des textes écrits par eux pour notre site et notre publication.

V - Elections des membres du Conseil d'Administration

Membres sortants : Sylvie Chimbaud, Béatrice Creux, Marie Francoeur, Christine Herlem, Malie Verdickt, Nadine Zen

Membre démissionnaire : Catherine Fatoux

Membres (2) en cours de mandat : Marie-Noëlle Grazillier, Ghislaine Rautureau

Se représentent (5) : Sylvie Chimbaud, Béatrice Creux, Christine Herlem, Malie Verdickt, Nadine Zen

Se présentent (8) : Carine Barbara, Valérie Ferrari, Emilie Fulpin, Andrée Goapper, Marianne Lorenzato, Radu Mateescu, Denis Perret, Martine Renaud

Mise au vote des membres du CA : contre : 0 ; abstention : 1 ; pour : 51

Les 13 membres sont élus

Liste des membres du CA : 15 personnes

Carine Barbara	Marianne Lorenzato
Sylvie Chimbaud	Radu Mateescu
Béatrice Creux	Denis Perret
Valérie Ferrari	Ghislaine Rautureau
Emilie Fulpin	Martine Renaud
Andrée Goapper	Malie Verdickt
Marie-Noëlle Grazillier	Nadine Zen
Christine Herlem	

VI - Perspectives 2022

Octobre 2022

Du vendredi 22 au dimanche 24 octobre 2021 à Gretz (à confirmer) avec la participation de Maryna Magherita le samedi 23, elle a accepté de reporté son intervention.

Ce week-end est proposé depuis 2019 à tous les adhérents dans la mesure des places disponibles.

Afin d'optimiser ce déplacement, le CA aura lieu le vendredi après-midi, le stage le samedi, le dimanche la commission formation et les formateurs sont habituellement en réunion.

AG 2022

Le congrès 2022 se tiendra le week-end de l'Ascension du 26 au 29 mai 2022 avec la participation de François Lorin qui a accepté de reporté son intervention pour la deuxième fois.

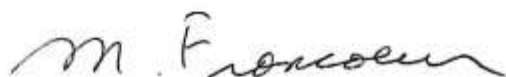
Il aura lieu à Tauves comme cela devait être en 2020 puis en 2021 ...

Amélioration ou refonte du site

L'Assemblée Générale Ordinaire est close à 20h40

La présidente, Marie Francoeur

la secrétaire, Béatrice Creux





Compte rendu de l'Assemblée Générale Extra Ordinaire du vendredi 4 juin 2021 en visio

Ouverture de l'AGE à 20h40

Modification des Statuts

Article 2 : SIEGE SOCIAL

Le siège social de la FEDERATION VINIYOGA INTERNATIONALE est situé à ce jour au 55 allée des mésanges – 38190 Brignoud (Isère en Rhône-Alpes) remplacé par domicile du président ou d'un membre du bureau.

Il peut être transféré sur simple décision du Conseil d'Administration qui en demande la ratification à la prochaine Assemblée Générale par un vote à la majorité simple.

Mise au vote de la modification des Statuts : voté à l'unanimité

**Remerciements à Marie Francoeur
pour son engagement au sein de la fédération FVI**

La séance est close à 20 h 50.

La présidente, Marie Francoeur

la secrétaire, Béatrice Creux

Pièces jointes : Bilans financiers, modification du RI agrément des formateurs